

Projet de la Centrale Solaire NOOR Midelt 1
Etude d'Impact Environnemental et Social Spécifique -SESIA

Réunion de Consultation Publique - CP

Midelt le 17 Juillet 2019

Compte Rendu

1. Objectifs :

La réunion de consultation publique avait pour objectif d'informer l'ensemble des parties prenantes sur les différents enjeux environnementaux et sociaux relevés par l'étude d'impact environnemental et social spécifique de la centrale solaire NOOR Midelt 1, procéder à la collecte de leurs appréciations, questionnements et propositions ainsi qu'à apporter des réponses aux questions soulevées.

Cette consultation a été effectuée pour le compte d'EDF Renouvelables, Masdar et Green of Africa consortium retenu par MASEN pour assurer la conception, la construction et l'exploitation ainsi que la maintenance de la centrale solaire NOOR Midelt 1.

2. Date et lieu : Le Jeudi 17 juillet 2019 à l'hôtel Kasbat Asmae à Midelt à partir de 10h00

3. Moyen de transport : Des minibus ont été mis à la disposition des habitants des différentes communes afin de pouvoir se rendre sur le lieu de la réunion à Midelt. Les présidents des communes concernées ont été informés de la disponibilité de ces moyens logistiques.

4. Participants :

63 personnes ont participé à cette réunion, représentant diverses structures :

- Des départements techniques et administratifs Provinciaux ;
- Des Elus conseillers communaux ;
- De la société civile (Organisations Non Gouvernementales - ONG) ;
- D'EDF Renouvelables ;
- De Masen et Masen Services ;
- Du BET PHENIXA ;

La liste détaillée des participants est jointe en Annexe.

5. Supports :

Plusieurs supports et documents ont été utilisés :

- Un dossier contenant :
 - o Le programme de la journée, rédigé en Arabe au recto et en Français au verso,
 - o Un dépliant contenant une présentation synthétique du projet,
 - o Un flyer sur le mécanisme de gestion des plaintes et des doléances en arabe, a été distribué en début de séance ;

- Les résumés non techniques en arabe et en français ont été distribués en début de séance ;
- Un exposé (présentation PPT) a été présenté en arabe détaillant :
 - o Les composantes du projet (structure, techniques, ...) ;
 - o Une projection vidéo présentant une maquette 3D du projet ;
 - o Les enjeux environnementaux et sociaux (impacts et mesures).

6. Langue :

En concertation avec les participants, au démarrage de la réunion, l'arabe dialectal a été choisi comme moyen de communication.

Le recours à la traduction en langue amazighe a été utilisé dès que nécessaire lors du déroulement de la consultation publique.

7. Mode d'invitation :

Plusieurs canaux de communication ont été utilisés pour inviter les participants à prendre part à la consultation publique en précisant l'objet, la date et l'heure de ladite consultation :

- Un courrier adressé à Monsieur le Gouverneur de la province de Midelt lui demandant de transmettre les invitations officielles aux départements techniques provinciaux et aux organismes non gouvernementaux ;
- Deux annonces officielles à travers la publication dans deux journaux nationaux quotidiens (1 journal en arabe et 1 en français).

8. Déroulement de la consultation publique

La réunion s'est déroulée en trois étapes :

- **Etape 1** : Accueil des participants et présentation de l'ordre du jour ;
- **Etape 2** : Exposé en Arabe ;
- **Etape 3** : Questions - Réponses, discussions - et clôture de la consultation.

Une pause-café a été offerte aux participants en milieu de séance et un déjeuner en fin de séance.

Etape 1 : Accueil des participants et présentation de l'ordre du jour

Au fur et à mesure de leur arrivée, les participants s'inscrivaient sur la liste de présence et récupéraient le dossier de présentation du projet et le résumé non technique.

M. Nouredine El HACHAMI OUDGHIRI du Bet PHENIXA et modérateur de la consultation publique a :

- Ouvert la séance en remerciant les participants pour leur présence et en leur souhaitant la bienvenue ;
- Rappelé l'ordre du jour inscrit dans le programme distribué en précisant l'objet et l'objectif de la réunion ;
- Présenté les membres représentant les différentes institutions impliquées dans le projet en leur donnant la parole pour un mot d'ouverture :

- **Yassir BADIH, Manager du programme NOOR Midelt au niveau du Pôle Opérations à MASEN** a souhaité la bienvenue aux différents présents en leur remerciant de leur participation à la consultation publique. Monsieur BADIH a rappelé également le rôle que joue MASEN dans le développement des projets des énergies renouvelables en concrétisant la volonté de sa majesté le Roi Mohammed VI de doter le pays de filières compétitives dans le domaine des énergies renouvelables. Il a ensuite, présenté les différents projets portés par MASEN mis en place dans les différentes provinces du royaume en donnant l'exemple de NOOR Ouarzazate et souligné le fait que le choix de Midelt est dû au fait que la province dispose des potentialités naturelles et climatiques qui lui permettent d'accueillir un complexe solaire très innovant. Monsieur BADIH a relaté aussi les retombées positives du projet Noor Midelt 1 et du complexe solaire Noor Midelt sur la Province.
- **Ahlam ENNOUHI, chef de projets à EDF Renouvelables**, a souhaité la bienvenue à tous les participants au nom du consortium chargé du développement et de la construction du projet qui se compose de EDF Renouvelables, MASDAR et Green of Africa. Elle a ensuite souligné que la politique de développement adoptée par le consortium intégrait le principe de l'approche participative et a invité toutes les parties prenantes à s'exprimer ouvertement car l'objectif visé par le développement du projet est non seulement la construction de la centrale et la production de l'électricité mais également le développement local de la zone concernée par le projet.

L'animateur a ensuite rappelé la méthodologie adoptée pour cette rencontre, à savoir, donner dans un premier temps une information claire et complète sur le projet et sur l'étude d'impact environnemental et social puis, dans un second temps, ouvrir une liste des participants souhaitant intervenir et enfin, apporter des réponses aux questions, observations et propositions . L'animateur a également rappelé les règles à respecter par l'ensemble des participants pour assurer un bon déroulement du débat,dans la courtoisie et le respect mutuel.

Mme Hajar ALAOUI SOSSI a été invitée à prendre la parole pour présenter les enjeux environnementaux et sociaux, les impacts et les mesures d'atténuation.

Etape 2 : Information sur le projet et ses impacts environnementaux et sociaux

Mme **Hajar ALAOUI SOSSI**, ingénieur en environnement et représentante de PHENIXA, a fait un exposé détaillé en langue arabe dont les principaux axes traités sont les suivants :

- Aperçu du contexte général du projet dans le cadre du Plan Solaire Marocain ;
- Présentation du projet de la centrale NOOR Midelt 1;
- Présentation de la technologie hybride utilisée pour NOOR Midelt 1 qui rassemble le photovoltaïque et le CSP ;
- Projection d'une vidéo illustrant la maquette 3D du projet ;
- Description générale de l'état initial du site au niveau des trois milieux (physique, biologique et humain) ;

- Présentation des impacts potentiels de la centrale NOOR Midelt 1 ainsi que des mesures d'atténuation à mettre en place au regard de chaque impact potentiel identifié ;
- Présentation du mécanisme de gestion des plaintes et des doléances en précisant le rôle de MASEN et d'EDF Renouvelables dans le traitement de différents types de plaintes et de doléances.

Etape 3 : Expression des attentes, préoccupations et interrogations de l'auditoire- Discussions et Réponses

Au terme de l'exposé, l'animateur a rappelé que :

- Le projet NOOR Midelt 1 s'inscrit dans la stratégie énergétique nationale à l'horizon 2030 au même titre que d'autres plans sectoriels tels que le plan Emergence industrielle, le plan Maroc vert, le Plan logistique avec sa dimension portuaire et ferroviaire, etc...
- L'approche participative est privilégiée : l'assistance est invitée à s'exprimer ouvertement sur le projet
- Les séances de consultation publique favorisent l'adhésion de la population aux projets tout en tenant compte de leurs griefs ou doléances légitimes éventuelles.

L'animateur a ensuite invité l'assistance à partager ses observations et à formuler ses remarques et suggestions.

Toutes les questions, observations et propositions ont été notées. Au total 9 participants ont intervenus..

1. Questions, observations et propositions de l'assistance

1^{ère} intervention : Madame Hadda AABIDI; vice-présidente de la commune d'Ait Ben Yaâkoub

Question 1 : Concernant l'emploi, est-ce que la priorité sera donnée aux jeunes de la commune ?

Observation 1 : Lors des rencontres précédentes, il nous semblait que c'était à MASEN d'assurer l'emploi aux jeunes des communes et par la suite, nous avons été redirigés vers l'ANAPEC.

2^{ème} intervention : Monsieur Ali BASSEDIK, Président de l'association « Arbre pour chaque nouveau-né ».

Après avoir remercié MASEN et EDF Renouvelables pour l'organisation de cette journée participative, trois questions ont été posées :

Question 2.1 : La société EDF Renouvelable et ses partenaires sont responsables de la construction de la centrale, Y aurait-il également des sous-traitants ?

Question 2.2 : Est-ce que l'Outarde est un oiseau nicheur ou bien migrateur ? sachant que les éoliennes ont un impact négatif sur les oiseaux migrateurs, est-ce le même cas pour les centrales solaires ?

Question 2.3 : Est ce que la zone pourra être une zone franche comme celle de Tanger ?

3^{ème} Intervention : Monsieur Hassan HAJJI, Président de la commune de Zaida

Observation 3.1 : Les habitants de la zone ont vendu 4141 Ha à MASEN dans le but de lutter contre le changement climatique ; en contrepartie, la population souhaite que MASEN assure de l'emploi aux jeunes diplômés et non diplômés. Or, un chiffre de 6000 emplois a été annoncé. Auparavant, puis on parle de 2 500 emplois voire 1000 emplois en phase de pic annoncés aujourd'hui.

Question 3.1 : Il était question de favoriser le développement des capacités des jeunes en leur assurant des formations pour répondre aux besoins des entreprises : où en est-on à cet égard ?

Question 3.2 : La commune de Zaïda dispose de ressources limitées, notamment des recettes fiscales quasi inexistantes et le siège des entreprises sous-traitantes n'étant pas local, serait-il possible pour la commune de bénéficier de la patente ?

Proposition 3.1 Le programme de développement communal qui est établi par la commune pour une durée de 6 années, nécessite des moyens dont la commune ne dispose pas, MASEN devrait prendre en compte ce souci de développement local dans ses projets d'autant plus qu'elle dispose de toutes les informations collectées lors des différentes études de diagnostic menées par les bureaux d'étude.

4^{ème} intervention : Monsieur HAJ FAGOURI, Président de la commune d'Ait Ben Yacoub

Observation 4.1 : Je remercie beaucoup Masen pour cette approche participative adoptée dans sa politique. Approche basée sur l'écoute et l'information telles que constatées lors de notre participation aux différentes réunions à propos de Noor Midelt que Masen a tenues à Rabat ou à Midelt. Je pense aussi que Midelt a la chance d'accueillir un tel projet qui est réalisé sous le haut patronage de sa Majesté le Roi Mohamed VI pour lequel la population de la commune est prête à contribuer à sa réussite.

Observation 4.2 : La population de la commune a été informée par Masen qu'elle sera favorisée au moment de l'embauche, plus spécifiquement les jeunes en situation fragile mais lorsqu'on se retrouve face aux sous-traitants, les jeunes de la commune ne bénéficient d'aucune offre. Etant sous la pression des habitants, on ne peut pas annoncer des chiffres exacts concernant les offres d'emplois à la population et cela parce que différents chiffres nous ont été annoncés.

Quant aux impacts sur l'environnement, la population de la commune fait confiance aux ingénieurs compétents chargés de mener les études et dans leurs compétences à appliquer les mesures d'atténuation adéquates. La principale préoccupation de la population est l'emploi.

Observation 4.3 : Nous avons également des droits sur le terrain constituant l'assiette foncière du projet. Nous sommes en litige avec l'une des collectivités ethniques et un procès est en cours auprès du tribunal compétent.

5^{ème} Intervention: M. Ali BASSEDIK, président de l'association « Arbre pour chaque nouveau-né »

Question 5.1 : Après avoir remercié les présents et souligné l'importance du projet et ses retombées potentielles sur la région en général s'interroge sur le développement socio-économique de la zone qui sous-entend l'émergence de projets d'investissement parallèles : Quand est ce que les appels à projets seront-ils lancés et de quelle nature seront-ils ?

6^{ème} intervention : Najib ABDELHAK, Représentant de l'agence urbaine d'Errachidia- Midelt

Observation 6.1 : Après avoir souligné l'importance du projet d'un point de vue environnemental et social, le sujet de l'enseignement supérieur des étudiants de Midelt notamment ceux qui continueront leurs études à la FST d'Errachidia a été évoqué. Il a rappelé qu'avant, la Faculté des Sciences Techniques avait une filière « Energétique » qui prouve l'orientation de la région vers le développement des énergies renouvelables.

Proposition 6.1 : Des lauréats sont toujours en attente d'opportunité d'emploi et MASEN devrait donner la priorité à ces profils même pour des opportunités de stages.

7^{ème} intervention : Moulay El Arbi BOULAMINE, 1^{er} naïb du président de la commune d'Ait Ben Yacoub

Question 7.1 : Est-ce que le projet aura des impacts sur le climat ?

Observation 7.2 : Qu'en est-il pour la mise en place des projets de développement dans la région ?

8^{ème} intervention : Lahcen GHIYATI, Naïb des terres collectives d'Ait Rahou ou Ali

Question 8.1 : Est-ce que les trois communes vont profiter des opportunités d'emploi ?

Observation 8.1 : Il est regrettable de voir les sous-traitants amener leurs propres équipes : même un topographe devrait prendre comme arpenteurs des jeunes de la commune au lieu de venir avec d'autres ouvriers

Question 8.2 : Est-ce que le projet aura des impacts sur le Douar Agoudim qui est le plus proche ?

9^{ème} intervention : Lauréat de la formation professionnelle en maintenance électrique

Observation 9.1 : Le système ANAPEC n'est pas efficace et j'ai été obligé d'aller temporairement travailler à Nador et à Kénitra alors que mon profil était en parfaite adéquation avec les besoins du projet.

2. Réponses aux interventions

Une pause-café a été offerte à l'assistance pendant que l'équipe constituée des différents représentants de MASEN, d'EDF Renouvelable et du bureau d'études Phénixa, s'est réunie pour préparer les éléments de réponse à apporter aux participants.

Toutes les observations, propositions et recommandations des participants ont été notées.

Les questions posées par l'assistance ont été classées par thème : l'environnement, l'emploi la formation, l'aspect foncier et le développement socio-économique suivant les différents volets évoqués par les intervenants.

Les représentants d'EDF Renouvelables, de MASEN et de PHENIXA ont apporté les réponses suivantes :

Impacts environnementaux de la centrale solaire :

En réponse aux 2^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} interventions en relation avec le volet environnemental, les réponses suivantes ont été fournies :

- L'Outarde est une espèce sédentaire qui vit sur le plateau de Midelt et ne fait pas partie des oiseaux migrateurs. Les investigations sur le terrain qui ont été effectuées par un ornithologue, ont montré que la centrale solaire de NOOR Midelt 1 n'a pas d'impact sur les oiseaux migrateurs comparativement à un parc éolien qui peut avoir des impacts directs des oiseaux migrateurs

volant à hauteur des pales ;S'agissant de l'impact du projet sur le climat, l'assistance a été rassurée par le fait que tout projet basé sur les énergies renouvelables est un projet durable et dit « ami de l'environnement » et n'a que des impacts positifs sur le climat. En outre, il participe à la réduction des gaz à effet de serre cumulativement avec d'autres mesures au niveau national ;

- Enfin, concernant la question relative à l'impact du projet solaire sur les habitants du Douar, il faut savoir qu'un projet solaire durant son fonctionnement n'a aucun effet négatif sur la santé des habitants (les panneaux photovoltaïques sont d'ailleurs devenus une installation courante sur les toits des maisons). De plus, les groupements d'habitants sont éloignés du site du projet.

Emploi et recrutement

En réponse aux questions relatives à l'emploi et le recrutement (1^{ère} , 3^{ème} ,4^{ème} ,8^{ème} et 9^{ème} interventions) , les précisions suivantes ont été apportées :

- Il a été rappelé que le nombre d'emploi annoncé par MASEN lors de la dernière consultation publique concerne tout le complexe solaire NOOR Midelt qui peut atteindre un volume de 6000 emplois. Pour NOOR Midelt 1,objet de cette réunion, le nombre d'emplois sera en moyenne de 1000 emplois et ce à partir du 18^{ème} mois après le démarrage, sachant que le nombre d'employés et ouvrier requis va augmenter d'une manière très progressive pour culminer à 2500 emplois en période de pointe, sachant que cette dernière dure environ 3 mois.
- Il a été également spécifié que le programme NOOR Midelt sera déroulé en deux phases., les travaux pour le premier projet de la phase 1 (Noor Midelt I) vont démarrer vers fin d'année 2019. Les recrutements suivraient le rythme qui vient d'être annoncé. Il faut également savoir que le consortium EDF Renouvelables/MASDAR/Green of Africa va contracter une société qui se chargera de la construction du projet (TSK) Cette dernière aura recours à d'autres sous-traitants dans plusieurs domaines à savoir le génie civil, l'électricité, le montage mécanique, la sécurité, la propreté, etc.

La question des procédures de recrutement via l'ANAPEC a été abordée comme suit :

- Il a été rappelé que MASEN n'était pas responsable du recrutement, et que c'est aux sociétés de construction du complexe d'exprimer leur besoin en matière d'emploi à l'ANAPEC qui jouera un rôle d'intermédiaire entre ces sociétés et les chercheurs d'emploi ;
- L'implication via l'ANAPEC avait plusieurs avantages et permettait aux employés d'être mieux protégés dans le cadre du droit du travail et ce, par un contrat de travail, une déclaration à la CNSS, une couverture sociale, etc...
- En cas de grief contre l'employeur, un employé peut formuler une réclamation qui doit être déposée au niveau de la boîte aux lettres qui sera mise en place à l'entrée du chantier. MASEN ou EDF Renouvelables la traiteraient dans un délai de 30 jours ;
- Il a aussi été rappelé la disponibilité d'un dépliant, expliquant en langue arabe les procédures de dépôt de dossier chez l'ANAPEC ainsi que le système de gestion des plaintes et des doléances : ce dépliant est à la disposition de tout le monde ;

- L'ANAPEC étant une institution publique qui a montré son efficacité en matière de gestion d'emploi, MASEN tient à passer par cette institution pour garantir une transparence totale et une équité vis-à-vis de toute personne candidate au travail dans le projet.

Enfin, une traduction en langue Amazigh a été fournie à la population locale en appuyant sur le fait que la procédure d'inscription via l'ANAPEC n'est pas compliquée et que quelle que soit la qualification ou le curriculum vitae, les éléments demandés sont accessibles à tout le monde à savoir, la carte d'identité nationale et un CV.

Formation et qualification

En réponse à la 3^{ème} et à la 6^{ème} interventions en relation avec les opportunités de formation et de qualification pour les jeunes de la région, les points suivants ont été précisés :

- Cette préoccupation a en effet été intégrée dans les axes stratégiques de MASEN ainsi que ceux de ses partenaires dès le départ. Ainsi, EDF Renouvelables/MASDAR/Green of Africa accordent une grande importance à la formation des jeunes ;
- Etant donné que le projet a besoin de main d'œuvre qualifiée comme il a besoin de main d'œuvre non qualifiée ; il est aussi important de former davantage la première catégorie pour qu'elle soit encore meilleure que de former les personnes non qualifiées afin de faciliter leur accès à l'emploi ;
- Une analyse de l'opportunité de renforcement des mécanismes de formation dans le cadre de la centrale est en train d'être menée par les différentes parties impliquées en collaboration avec les institutions nationales œuvrant dans le domaine de la formation.

Foncier et processus d'acquisition des terrains

En réponse à la 4^{ème} intervention, le processus d'acquisition des terrains par Masen a été clarifié et les points suivants ont été précisés :

- En ce qui concerne l'aspect foncier et selon les éléments d'information recueillis auprès des instances compétentes, le projet Noor Midelt 1 est situé au niveau d'un terrain qui appartenait aux collectivités ethniques Ait Oufella, Ait Massoud Ouali Enjil et au domaine forestier ;
- La procédure d'acquisition suivie par Masen s'est déroulée conformément à la loi en vigueur. Après fixation du prix par la commission administrative d'évaluation en présence de la DAR (ministère de l'intérieur) et des « Nouabs », les sommes ont été consignées à la CDG. Actuellement, les transactions foncières ont été achevées et les titres fonciers du site de Midelt sont au nom de Masen ;
- Quant à la restitution des indemnités des collectivités concernées, selon la réglementation en vigueur, la somme déposée auprès de la CDG sera mobilisée avec l'accord de la DAR, soit pour financer des projets de développement local au profit des bénéficiaires, soit pour être répartie entre les ayants droit ;

- En cas de litige entre les collectivités ethniques identifiées et une autre entité ayant des prétentions sur le terrain, il ne pourra être réglé que par voie judiciaire sans remettre en cause la légalité de l'opération de cession du terrain concerné.

Développement local

L'animateur a rappelé que la dynamique économique locale doit émaner des initiatives locales et des transactions avec les entreprises réalisant le projet. En effet, les jeunes peuvent créer de nouvelles activités sous forme individuelle ou en coopérative afin de saisir les opportunités que le projet fait émerger. Ainsi, des activités telles que l'élevage de gibier par exemple (lièvre, outarde...) et la fourniture aux chasseurs amodiataires pourraient être réalisées grâce au concours du HCEFLCD, que ce soit par l'attribution d'occupations temporaires du domaine forestier ou par la formation. De même, la population du chantier aura besoin de fournitures et de services. Dans le même ordre d'idées, les produits de l'artisanat devraient pouvoir trouver de nouveaux débouchés, etc... C'est donc aux jeunes, aux ONG et aux autres parties prenantes de rebondir sur les programmes étatiques dédiés à l'entrepreneuriat et à l'économie sociale (Au niveau du département du tourisme, de l'artisanat, du pilier 2 du plan Maroc vert, de l'ADA, etc...)

Par la suite, dans le cadre de la stratégie de développement local de Masen, les clarifications nécessaires ont été apportées :

- Les études socio-économiques qui ont été réalisées par MASEN dans la région de Midelt : ces études ont permis de faire ressortir différents axes sur lesquels MASEN et ses partenaires vont travailler ;
- Il faut noter que d'après l'expérience de Masen dans le volet développement local, la population devra être suffisamment informée sur la nature des actions attendues afin de ne pas nourrir des attentes difficilement réalisables étant donné le champ d'intervention défini de Masen. En effet, l'action de Masen n'a pas vocation à se substituer aux autres services et établissements publics compétents ;
- En effet, le rôle de Masen est principalement la mise en place des centrales d'énergies renouvelables sous une vision intégrée, en adoptant une stratégie claire, efficace et volontariste qui s'appuie sur une approche participative. ;
- En revanche, depuis ses premières visites, Masen n'a ménagé aucun effort pour apporter un plus en matière de développement du territoire en travaillant toujours dans la complémentarité avec tous les acteurs locaux, ce qui a permis jusqu'à présent d'organiser plusieurs ateliers de formation au profit du tissu associatif et des élus des communes concernées. Ces ateliers étaient l'occasion de rappeler aux bénéficiaires quels sont les axes sur lesquels il faudra se pencher pour une meilleure exploitation des retombées possibles des projets énergétiques pour le développement de leur commune ;
- Masen a également organisé des ateliers au profit des étudiants ainsi que des colonies de vacances d'été à Meknès au profit des élèves des établissements primaires de plusieurs communes ;

- Dans ce même contexte, Masen, en collaboration avec l'Education Nationale, participe à la réhabilitation de quelques classes de l'enseignement préscolaire pour la prochaine rentrée scolaire ;
- Masen participe donc à l'élaboration et à l'implémentation de projets de développement local qui s'intègrent dans le milieu de vie de la population locale et qui viennent compléter les stratégies du développement du territoire conçues et suivies par les institutions spécialisées.

Il a également été souligné que le fait d'être formé dans le domaine des énergies renouvelables n'est en aucun engageant pour un recrutement dans les projets énergétiques, mais devrait être perçu comme une opportunité qui offrirait aux jeunes de la région un travail non seulement dans le projet mais également dans tout le pays. De plus, il a été précisé qu'il ne faut pas se concentrer uniquement sur l'emploi sur le chantier de la centrale solaire qui reste saisonnier, mais qu'il faut profiter des impacts positifs du projet sur l'économie de la région car la mise en place du projet va créer une dynamique dans tous les domaines tels que l'immobilier, le transport, et d'autres services nécessaires à la réalisation du projet dans les meilleures conditions.

Il y a lieu de noter qu'à la fin de la réunion, monsieur le **président de l'association « Arbre pour chaque nouveau-né »** a confirmé son adhésion de passer par l'ANAPEC et a exprimé sa volonté de participer dans les campagnes de sensibilisation de la population locale pour s'inscrire à l'ANAPEC.

8 Synthèse :

Au vu du déroulement de la réunion, il y a lieu de retenir de manière synthétique ce qui suit :

- Les participants ont représenté l'ensemble des acteurs (institutionnels, ONG et populations) concernés directement ou/et indirectement par le projet. Selon l'analyse de la liste des participants, la représentativité calculée est donnée ci-après :
 - **14.4%** des participants représentent les associations locales (ONG);
 - **47.5%** des participants représentent les institutions locales et provinciales et élus ;
 - **12,7%** représentent la population locale (habitants des communes, intéressés par le projet);
 - **25,4%** des participants représentent les autres intervenants locaux (responsables du projet (EDF Renouvelables, MASEN et bureau d'études).
 - **14.3% des participants sont des femmes**
- La réunion s'est déroulée dans une très bonne ambiance avec un esprit d'ouverture et de concertation entre l'ensemble des participants ;
- Chacun des participants avait toutes les possibilités d'intervenir et d'exprimer ses remarques, ses questionnements et ses recommandations ;
- Selon les réactions des participants, l'exposé était clair et précis. Il a permis à l'assistance d'assimiler les résultats de l'étude d'impact environnemental et social de la centrale solaire NOOR Midelt 1.
- La consultation a permis de lever les ambiguïtés qui faussaient les attentes de la population en termes d'emploi. Les différentes parties prenantes ont pris acte du caractère temporaire des recrutements et de la fluctuation des effectifs en fonction de l'état d'avancement des chantiers. Elles ont retenu par ailleurs que ce sont les entreprises qui recrutent et non pas MASEN ;
- Les participants (population directement ou indirectement concernée, élus et ONG) ont bien saisi l'importance stratégique du projet pour le Maroc. Ils ont également compris qu'il n'y avait pas d'effet négatif sur l'environnement ou sur la santé et la sécurité des habitants ;
- La population limitrophe ainsi que les élus demeurent cependant en attente de programmes de développement des capacités individuelles au profit des jeunes et souhaitent l'émergence d'activités qui dynamiseraient l'économie locale ;
- Les principales thématiques objets des interventions sont les suivantes :
 - La sécurité de la population, notamment la santé de la population ;
 - L'emploi et la formation des jeunes (procédures, effectifs, profils, qualification, etc...) ;
 - Les actions d'appui et de soutien aux initiatives de développement local pour les secteurs économiques, les services publics (éducation et santé) et pour les activités culturelles ;
 - Les impacts environnementaux.
- Des réponses détaillées, claires, précises et argumentées ont été apportées aux participants. Il leur a été très bien précisé que :

- EDF Renouvelables et MASEN se sont engagés à la réalisation du projet mais sont disposés dans la mesure du possible à apporter leur appui possible aux initiatives de développement socio-économique, notamment à travers le plan d'action des parties prenantes ;
- MASEN a déjà réalisé plusieurs actions très importantes dont les retombées positives sont palpables au niveau de Ouarzazate. Elle compte perpétuer cette démarche mais sans prétendre se substituer aux acteurs institutionnels (publics ou/et privés) en charge du volet de développement local et territorial ;
- EDF Renouvelables reste ouvert et disponible pour maintenir le dialogue avec la population et les parties prenantes.

La répartition des 63 participants selon leur appartenance est présentée ci-dessous :

Types	Départements Techniques et Administratifs	Population locale	Organisations Non Gouvernementales	Communes	MASEN	EDF renouvelables	PHENIXA	Total
Nombre	24	8	9	6	10	3	3	63
%	38%	12.7%	14.4%	9.5%	15,8%	4.8%	4.8%	100%

- Le présent rapport a été rédigé par le bureau d'études Phénixa.
 - Hajar ALAOUI SOSSI Ingénieur en environnement
 - Nouredine HACHAMI OUDGHIRI expert sociologue – Modérateur
 - Amina GOUSRIRE, animatrice berbérophone.

Abréviations

ADA	Agence de développement agricole
ANAPEC	Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences
ANCFCC	Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie
CDG	Caisse de dépôt et de gestion
CSP	Concentration Solar Power (Solaire thermique à concentration)
DAR	Direction des affaires rurales
FST	Faculté des Sciences et Technique
HCEFLCD	Haut-commissariat aux eaux et forêts et à la lutte contre la désertification
MASEN	Moroccan Agency for Sustainable Energy
OFPPT	Office de la formation professionnelle et de promotion du travail
ONG	Organisations Non Gouvernementales

Annexes

Annexe 1 : Liste des participants

الدراسة الخاصة للأثر البيئي و الاجتماعي

محطة الطاقة الشمسية نور ميدلت 1 - 800 ميغاواط
ورقة الحضور

الاسم الكامل	الصفة	الهاتف	التوقيع
حسن بن بشار	chef projet DL Masen	0661063822	Hamoun
محمد أمين زكار	Responsable HSE Masen	0661434776	
المستحقة الشرفي	معالجة الحوض الثاني لطلون	0668175094	
حنين رضوان	ANAPEC	0668851131	
محمود بوعناني	مدير المصنع ليزنار	0661370544	
محمد المالك الداربي	مدير المصنع ليزنار	0661125740	
محمد المسيني	المصلحة العامة ليزنار	0661125740	
ياسر الشراوي	MASEN	0666160522	
المهدي مزور	MASEN	0662765408	
ياسر مزور	المصلحة العامة ليزنار	0662765408	
البرهان محمد	رئيس المصنع ليزنار	0661694759	
بوكي م الم. ب.	نائب الرئيس	0668.19.31.45	
نجيب عبد الواد	مدير المصنع ليزنار	0662022455	
العز الدين بديوي	نائب الرئيس ليزنار	0668219098	
الحسين المصطفى	نائب الرئيس ليزنار	0662803101	
هواري كسنا	ممثل السكان	0667661226	
حمادي حمادي	ممثل السكان	0669896460	

الاسم الكامل	الصفة	الهاتف	التوقيع
حسي يوسف	ممثل دار المسكن	0618-03-82-81	
البياتل سعيد	نائب الرئيس ليزنار	06670180238	
علاءي عبد العزيز	رئيس المصنع ليزنار	0467186415	
يونس زيات	مدير المصنع ليزنار	0665441066	
أودير عمار	نائب الرئيس ليزنار	0668975738	
لحسن عياشي	نائب الرئيس ليزنار	066811-32-84	
البرهان محمد	رئيس المصنع ليزنار	0661370544	
محمود بوعناني	مدير المصنع ليزنار	0661370544	
محمد المالك الداربي	مدير المصنع ليزنار	0661125740	
محمد المسيني	المصلحة العامة ليزنار	0661125740	
ياسر الشراوي	MASEN	0666160522	
المهدي مزور	MASEN	0662765408	
ياسر مزور	المصلحة العامة ليزنار	0662765408	
البرهان محمد	رئيس المصنع ليزنار	0661694759	
بوكي م الم. ب.	نائب الرئيس	0668.19.31.45	
نجيب عبد الواد	مدير المصنع ليزنار	0662022455	
العز الدين بديوي	نائب الرئيس ليزنار	0668219098	
الحسين المصطفى	نائب الرئيس ليزنار	0662803101	
هواري كسنا	ممثل السكان	0667661226	
حمادي حمادي	ممثل السكان	0669896460	

ورقة الحضور

الاسم الكامل	الصفة	الهاتف	التوقيع
يصادق علي	رئيس مجلس إدارة مؤسسة	0659694488	
عبدالله عبد العزيز عبدنائب بلال	نائب الرئيس مستشار EDF	0660461336 0437993659	
السعيد أو حبيدة مصور محمد	رئيس مجلس إدارته للخدمات مع الكتاب الوطني	0661875301 0601894124	
المولد - PPR أحمد	رئيس الجمعية والتربية المعاصرة للتربية	0648470491 0611044022	
ياسر جديع عبدالله شتيوي	مستشار مشاريع مستشار	0661423945 0666014136	
سامي حبيدة عائشة جواد	مستشار مشاريع مستشار	0666057422 0656582249	
علي العثماني السيد علي	مستشار مشاريع مستشار	0666771173 0610832174	
ياسر ابن احسان محمد بن علي جليل	رئيس مشاريع مشاريع	0668192933 0668063438	
أحمد الدوري محمد	مستشار مشاريع مشاريع		

[illegible]

Page 2 sur 3

Annexe 2 : Publication de l'annonce dans les journaux

- Journal 1 :

Le Maroc a mis en échec plus de 40.000 tentatives d'émigration irrégulière depuis janvier

LE MATIN

OFFERT PAR MAROC SOIR

• L'exploration minière : 15 milliards de piéds cubes au Maroc
• Réforme de la formation continue : MCA-Morocco à la recherche d'une assistance technique

MARDI 9 JUILLET 2019 • 6 DHOU AL QEDA 1440 • 27 JUI 19 2019 • 5 TAMMOUZ 5779

Directeur de la publication: Mohamed Elmaghrabi

PRX: 500 DA - 1.00 EURO

N° 10.316

Projet de la centrale solaire NOOR Midelt I
- Avis de Réunion de consultation publique -

L'Agence marocaine de l'énergie solaire (MASEN) a mandaté le consortium international dirigé par la société EDF Renouvelables pour la réalisation de la centrale solaire NOOR Midelt I à Midelt avec une capacité de 800 MW. Une étude environnementale et sociale spécifique a été réalisée par le bureau d'études Phénixa. A ce titre, EDF Renouvelables organisera une réunion de consultation publique, le 17 juillet 2019 à Hôtel Kasbah Asmaa à Midelt à 10h00, afin de présenter le projet et recenser les avis de la population locale ainsi que les parties prenantes concernées par le projet.

Pour plus d'informations, appeler le 05 37 20 80 88 ou envoyer un fax au 053 72 91 11 ou contacter l'adresse mail suivante : **Phenixa@phenixa.com**

[39627/19]



الصراع

المغربيت

OFFERT PAR MAROC SOIR

خالد الزروالي:
السلطات المغربية أجهضت أزيد من
40 ألف محاولة للهجرة
غير الشرعية منذ شهر يناير الماضي
02

الطبعة: 05 دو القصة: 1440 المواقف: 09 يوليوز 2019

العدد: 0344 - الثمن: 04 دراهم

مباحثات مغربية افغانية لتعزز العلاقات بين

وزير الشؤون الخارجية والتعاون الدولي يؤكد أن انضمام المغرب إلى منطقة التجارة الحرة القارية الإفريقية

مشروع محطة الطاقة الشمسية نور ميدلت

- إعلان عن جلسة استشارية عمومية -

عينت الوكالة المغربية للطاقة الشمسية "MASEN" كسورتيوم دولي بقيادة "EDF Renouvelables" لإنشاء محطة الطاقة الشمسية نور ميدلت 1، بميدلت بقدرة 800 ميكاواط. قد تم إنجاز الدراسة الخاصة للتأثير البيئي من طرف مكتب الدراسات "Phenixa".

في هذا السياق، ستعقد "EDF Renouvelables" جلسة استشارية عمومية يوم 17 يوليوز 2019 بفندق قصبة أسماء بميدلت على الساعة العاشرة صباحاً، وذلك بغية التعريف بالمشروع ورصد آراء الساكنة المحلية وكذا جميع الجهات المعنية.

للمزيد من المعلومات يرجى الإتصال على الرقم 05 37 20 80 88 أو إرسال فاكس على 053 72 91 11 أو رسالة الكترونية إلى: phenixa@phenixa.com

[39630/19]

Annexe 3 : Photothèque



Photo 1: Accueil des participants et délivrance du kit



Photo 2: Inscription des participants sur les listes de présence



Photo 3: Inscription d'une participante analphabète sur la liste



Photo 4: Ouverture des discussions par le Modérateur



Photo 5: Masen , EDF renouvelable, le Bacha de Midelt et le modérateur



Solar Power plant project- NOOR Midelt 1

Specific environmental and social impact assessment-SESIA

Public consultation meeting -

Midelt: 17 July 2019

Summary of the meeting

The public consultation meeting was advertised through the publication of an advert in French and Arabic national newspapers and the invitation of identified stakeholders in the province of Midelt. The meeting was led by representatives of Phenixa, EDF Renewables and MASEN. Local Arabic and Berbere were spoken during the meeting and 63 people attended.

A copy of the non-technical summary in French and Arabic, a flyer for the grievance mechanism in Arabic and a project information brochure were provided to all attendees. An initial presentation was undertaken to outline the main elements of the NOOR Midelt 1 project, to summarise the baseline conditions in the study area (physical, biological and socioeconomic), to outline the positive and negative impacts identified, to explain the preliminary assessment undertaken and to specify the mitigation measures that were being considered.

Hereafter the composition of the attendance for each category of stakeholders:

- 22,7% of participants were local inhabitants and representatives of the Zaida, Mibladen and Aït ben Yacoub communities,
- 38% represented different government/administrative bodies such as Ministry of Interior, Water Agency, Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE), Office de la Formation et Professionnelle et de la Promotion du travail (OFPPT), l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC),...etc) and
- 14,5% were represented by NGOs ;
- 25,4% were representative of MASEN, EDF Renewables and PHENIXA.

14,3% of the attendance were women.

The objectives of this public consultation were reached mainly for the following reasons:

- Precise and detailed information have been provided to address the main issues raised by the local population;
- All the concerns raised by the population were in line with the mitigation measures being proposed.

The main topics discussed were classified by theme as follows:

- Employment and training,
- Actions supporting and sustaining local development,
- Public safety and,
- Environmental impacts.

The following table summarises the most commonly raised questions and concerns, and the mechanism proposed/addressed in the design of the project.

Questions/comments	Provided clarifications
Employment and training Who is going to hire people: MASEN or contractors and subcontractors? How much jobs will be created? Representatives of communes want priority to be given to hiring young people from whether they are graduates or not. What trainings will be offered?	Contractors and subcontractors will hire people and not MASEN. For Mildet 1, 1000 jobs will be created during 18 months, 2500 will be necessary in the peak period (expected to last 3 months). For all contractors and sub-contractors the hiring process will be done through the ANAPEC (institution in charge of employment promotion) to ensure equity and legality. A training program will be implemented with all concerned stakeholders especially the OFFPPT (institution in charge of vocational training)
Environmental impact: Is Houbara bustard a migratory bird? and is there any impact on migratory birds? Is there an impact on the climate? Is there an impact on the nearest population health?	Houbara bustard isn't a migratory bird and there is no impact on migratory birds. The project has a positive impact for climate as it allows to avoid CO2 emissions (that would be emitted for the same power production with fossils combustibles). Panels or mirrors don't have any impact on health.
Land status The president of Ait Ben Yacoub has a legal matter with one of the ethnic collectivities.	NOOR Midelt 1 project is located on plots that belonged to the ethnic community of Ait Oufella and Ait Massoud Ouali. The acquisition process followed by MASEN was compliant with the moroccan regulations. Now MASEN is the land owner. If there is any dispute between ethnic collectivities, it has to be solved by legal process without denying the legal acquisition process done.
Local development Representatives of commune are interested by local project development. Local development projects supported by MASEN need to be in line with the commune development program.	MASEN carried out socio-economics studies to identify the areas of strategic development on which MASEN and contractors will work. MASEN has already supported schools' rehabilitation for next school-year. MASEN has offered trainings for representatives of communes and associations to help them to identify and realize local development projects.